

PROPOSITION

# 13.

## AFFECTER LES SOIGNANTS DE MANIÈRE OPTIMALE POUR LE BIEN DES PATIENTS ET DES RÉSIDENTS

IV PRENDRE SOIN DU  
SECTEUR DES SOINS  
LE TRAVAIL  
FLEXIBLE COMME  
ATOUT

**Ne pas « bétonner » les actes réservés à des professions spécifiques des soins de santé dans des listes rigides, mais accorder aux équipes soignantes la marge nécessaire pour déléguer des tâches de soutien à du personnel de soins flexible. Nous pensons à des tâches telles que dispenser des soins d'hygiène, aider les personnes à manger, à boire ou à se déplacer, ou encore prendre la température et la tension artérielle.**

### Avantages

- Les soignants, tels que les infirmiers, peuvent utiliser leurs compétences au mieux pour le patient ou le résident. **Les pouvoirs publics accordent plus d'autonomie aux équipes et aux établissements pour organiser les soins de manière qualitative et durable et veillent à ce que les compétences de chaque soignant puissent être utilisées de manière optimale.**
- Les établissements de soins peuvent mieux tirer parti des compétences spécifiques de leur précieux personnel soignant, ce qui améliore la qualité des soins pour le patient ou le résident.
- Les soignants perdent moins de temps à effectuer des tâches de soutien et peuvent ainsi en consacrer davantage aux patients et aux résidents.

### Contexte

La loi relative à l'exercice des professions des soins de santé détermine quels soignants peuvent effectuer quelles tâches. Elle garantit ainsi la qualité des soins administrés aux patients et aux résidents. Cependant, la réglementation actuelle est très rigide et fait parfois obstacle à une délégation logique des tâches. Les infirmiers consacrent par exemple beaucoup de temps à des tâches qui pourraient parfaitement être effectuées par des profils autres que des soignants (par exemple, tâches administratives, tâches ménagères, soins d'hygiène de base). Ils perdent ainsi un temps précieux qu'ils ne peuvent pas consacrer aux soins des patients ou des résidents. **Nous plaidons dès lors pour une approche moins comptable qui permette aux soignants d'exploiter au mieux leurs atouts et de déléguer des tâches et des actes au sein de l'équipe de soins.**